

Résidence permanente

Ce que c'est

Un titre de séjour de 20 ans, renouvelable. C'est le statut le plus stable que Maurice accorde à un résident étranger : il vous détache des renouvellements courts et vous installe durablement.

Pour qui

- Vous détenez depuis 3 années consécutives un Occupation Permit ou un Residence Permit, et vous remplissez les conditions de revenus attachées à votre catégorie.
- Ou vous investissez au moins USD 375 000 dans une activité qualifiée approuvée par l'EDB.

Ce que cela vous donne

- 20 ans de résidence, au lieu de 10 pour un permis classique.
- Le droit d'acquérir un bien résidentiel dans les conditions prévues par la loi.
- Votre conjoint et vos enfants à charge rattachés à votre statut.
- Une stabilité qui change tout pour un crédit bancaire, une scolarité, un projet long.

Ce que je fais pour vous

Je vérifie d'abord que le moment est le bon : demander trop tôt, c'est un refus. Je réunis les pièces, je prépare le dossier avec vous, je suis son avancement auprès de l'EDB, et je reste joignable pendant toute l'instruction.

Chiffres vérifiés auprès de l'Economic Development Board, août 2026. Les seuils sont révisés à chaque budget national.

Vanessa Prieur — New Life Mauritius

newlifemauritius.com · +230 5977 6262